

POUR FAVORISER LES CIRCULATIONS DOUCES

Un projet de passerelle au dessus de la Seine

Traverser la Seine à pied, loin des pots d'échappement, ça vous tente ? Eddie Ait a saisi la Région pour que soit lancée une étude pour la création d'une passerelle « circulations douces » entre Poissy et Carrières.

Les usagers de la D190 en février dernier. Une savent combien la circulation sur le pont de Poissy est difficile. Parcourir les centaines de mètres qui séparent les deux rives de la Seine entre Poissy et Carrières demande parfois un temps fou. Un parcours souvent noyé dans les odeurs de pots d'échappement.

Fort de ce constat, Eddie Ait, conseiller régional d'Ile-de-France, propose une solution visant à alléger la circulation et à favoriser les déplacements piétons et les circulations douces : la réalisation d'une passerelle, à l'écart des moteurs.

Lutte contre la pollution

de pollution en Ile-de-France. La Région et ses partenaires mettent tout en œuvre pour le réduire, indique Eddie Ait, par ailleurs membre de la commission consultative du Plan régional pour la qualité de l'air. *Il s'agit notamment de faire en sorte que les automobilistes aient envie de laisser la voiture au garage, pour privilégier les transports en commun. Dans cet esprit, l'hypothèse d'une passerelle pouvant relier les deux rives de la Seine trouve ici toute sa pertinence.*

Cet ouvrage faciliterait notamment les déplacements quotidiens de celles et ceux qui se rendent à la gare RER et SNCF de Poissy, dont deux des entrées se situent à la sortie du pont de Poissy. La passerelle pourrait être construite en doublement du pont actuel ou en prolongement de l'ancien pont de Poissy jusqu'à l'emplacement de l'ancienne clinique



La passerelle pourrait être construite en prolongement du vieux pont de Poissy.

de la Reine-Blanche à Carrières-sous-Poissy. « La réussite d'un tel ouvrage entre Poissy et Carrières nécessitera un engagement assuré des deux communes concernées, du conseil général des Yvelines

et de la communauté de communes des Deux-Rives-de-la-Seine », souligne Eddie Ait. Natif de Carrières-sous-Poissy, l'élu PRG a récemment saisi Serge Méry, vice-président du conseil régional chargé des transports et de

la circulation pour lui faire part de son attachement à ce projet et suggérer le lancement d'une étude de faisabilité.

Parmi les exemples de réalisations cofinancées par la Région : la passerelle du pont de la D48 qui relie Neuville-sur-Oise à Jouy-le-Moutier. Construit par le conseil général du Val-d'Oise, ce nouvel équipement de 4 mètres de large, qui longe le pont sur ses 82 mètres, permet aux piétons et cyclistes de circuler en toute sécurité à l'écart des voitures et des poids lourds.

Des projets sont également prévus dans les Yvelines. En mars 2007, le conseil général a décidé de lancer les études pour la création d'une passerelle circulations douces piétons-vélos parallèle au pont de Conflans. Elle devrait permettre de prolonger les liaisons vertes d'Andréy vers Conflans et la gare RER de Fin-d'Oise.

Dephine Szydowski

Le Courrier des Yvelines 8.08.07